

# La Gazette de Monteynard



## Dates à retenir

**12 octobre 2019**

Concert « chorales »  
À la salle polyvalente

**8 novembre 2019**

Soirée « Jeux Rigole »  
À la salle polyvalente

**11 novembre 2019**

Commémoration  
À 11 h au cimetière

**21 novembre 2019**

Dégustation de  
Beaujolais nouveau

**7 décembre 2019**

Bal Folk  
À la salle polyvalente

## Délibérations et Travaux

### **Piscine de la Motte-Saint-Martin**

La Mairie de la Motte-Saint-Martin renouvelle sa demande de subvention destinée à continuer à offrir un service de qualité et à assurer le bon fonctionnement qu'exige une piscine.

Accord unanime du Conseil Municipal pour la reconduction de l'aide de 1.000 €.

### **Centre aéré organisé par la Motte-Saint-Martin**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité une participation de la commune pour les enfants de Monteynard qui seront inscrits au centre aéré organisé par la Motte-Saint-Martin les 2 premières semaines des vacances scolaires en juillet (50 € par enfant la 1ère semaine et 40 € pour la seconde).

### **Point sur les travaux**

#### Travaux aux Liorats

Les travaux de requalification du hameau : réfection du réseau d'eau, enfouissement des réseaux secs et création du réseau d'assainissement collectif sont en cours de réalisation depuis mi juillet et pour plusieurs semaines.

Accord unanime du Conseil Municipal pour valider les travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF et France Telecom) par le SEDI 38 et la participation financière de la commune qui s'élève à 26.743 € pour la partie EDF et 3.496 € pour la partie France Telecom.

#### Remplacement des menuiseries et volets de la Mairie

Suite au projet de remplacement des menuiseries de la mairie, la Commune a confié à l'AGEDEN (Association de Gestion Durable de l'Energie) une étude et un état des lieux des bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente) sur les performances énergétiques.

Le rendu de l'étude pour la mairie fait état de menuiseries existantes peu performantes et qui semblent aussi ne plus être étanches.

Il est par conséquent prévu le remplacement par des fenêtres et portes d'accès en PVC respectant les niveaux de performance thermique préconisées par l'AGEDEN et posées par une entreprise ayant la certification RGE.

Résultats attendus :

- améliorer la qualité thermique du bâtiment
- améliorer l'étanchéité à l'air des menuiseries et donc une diminution du taux de renouvellement d'air continu à l'intérieur du bâtiment. Le renouvellement d'air est nécessaire pour garantir un air sain pour la santé des usagers et limiter les risques de condensation ou de pathologie pouvant détériorer le bâti.

- réduire la facture énergétique.

Il est prévu également de remplacer les volets pour une meilleure isolation en conservant le bois pour une intégration paysagère harmonieuse avec les bâtiments voisins.

Les travaux correspondants ont été estimés à 25.154 € HT et ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département et de la Région (60 % au total à minima, 80 % au maximum).

Réalisation prévue cet automne.

#### Vérification des Poteaux incendie

Les Mairies ont l'obligation de faire contrôler tous les 3 ans chaque borne à incendie (17 bornes sur la commune).

La mission a été confiée à Socotec pour un montant de 480 € HT.

### **Convention à intervenir avec le SDIS (application informatique partagée)**

Le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) fixé par l'arrêté préfectoral n° 38-2018-07-16-006 en date du 16 juillet 2018 précise que les échanges d'informations entre les acteurs de la DECI Défense Extérieure contre l'Incendie) s'opéreront par l'intermédiaire d'une application informatique partagée (DECIsère), administrée par le SDIS.

Le SDIS communique à chaque Mairie les informations relatives à la défense extérieure contre l'incendie par le biais de cette application.

L'application permet d'obtenir un accès gratuit aux services suivants :

- consultation et mise à jour des informations relatives aux Point d'Eau et d'Incendie (relevés périodiques des mesures, non-conformité, état de disponibilité et d'indisponibilité, etc.),
- saisie des contrôles techniques des Points d'Eau et d'Incendie,
- exploitation des données (impression de documents par exemple).

Accord unanime du Conseil Municipal pour la mise en place de cette application partagée

### **Remplacement de l'épareuse**

Le matériel existant, ancienne génération (13 ans) devient vétuste et doit être remplacé.

Pas de subvention prévue au règlement actuel du département mais une demande sollicitant la modification est en cours.

A suivre...

### **Convention avec la Mairie de Susville**

2 enfants de Monteynard ont fréquenté la Maison pour Tous de Susville pendant les vacances scolaires (2018/2019).

La Mairie de Susville sollicite une participation de 60 € par enfant pour les frais liés à la mise à disposition des ressources nécessaires au bon déroulement de l'accueil.

Accord unanime du Conseil Municipal.



## Infos Mairie

### Jobs d'été

Félicitations à Clara Arrighino, Etienne Barruel, et Tanguy Picco qui ont renforcé le service technique cet été avec sérieux et motivation.

### Trail des Passerelles de Monteynard

Vif succès également de l'édition 2019 du Trail des Passerelles de Monteynard.

Merci aux bénévoles pour leur implication avant et durant l'épreuve et aux agriculteurs, Marie-Christine Veyret et Paul-Dominique Rebreyend qui autorisent la traversée de leurs parcelles.

Un coup de chapeau aussi à Cédric Paulin, Interlocuteur de secteur auprès d'Idée Alpe.

### Plan de chasse

L'ACCA a obtenu la modification de son plan de chasse destiné notamment à réduire les nuisances liées à la surpopulation de cerfs.

De son côté, la Mairie a informé la DDT du réel danger pour la sécurité publique (déjà 2 accidents matériels sur la RD 529) et de la détérioration des jeunes boisements dans la forêt.

### Cantine scolaire

Le contrat est renouvelé avec Sodexo. Une enquête a été réalisée auprès des parents : retours positifs des parents, des enfants et du personnel.

La mairie demande plus de variétés pour moins de gaspillage. Les produits locaux seront privilégiés au maximum.

### Règlementation sur le bruit

Nous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

### Moto cross

Nous rappelons que le moto-cross est interdit sur l'ensemble des voiries communales et sur les trottoirs.

La vitesse doit être réduite au maximum pour les passages dans les hameaux afin de limiter aux mieux les nuisances sonores mais aussi pour des raisons de sécurité publique.

Nous comptons sur le respect de ces consignes.

### Revalorisation des bases des taxes foncières

Par convention signée avec l'Association des Maires de l'Isère, l'administration fiscale a lancé une campagne de revalorisation des bases d'imposition pour le calcul de la taxe foncière.

Les caractéristiques physiques d'un local d'habitation concourent à la détermination du montant de la taxe foncière. Parmi ces caractéristiques physiques, un certain nombre d'éléments dits de confort : électricité, chauffage, eau, lavabo, WC, salle de bain, douche ou baignoire pouvaient ne pas être présents à la construction de certains locaux.

Au cours des années, le niveau de vie de certains logements s'est amélioré et l'administration a recensé tous les logements concernés sur l'ensemble du département.

Les personnes impactées ont reçu un courrier explicatif.

Les personnes souhaitant des informations ou faire des réclamations peuvent s'adresser à la Direction Générale des Finances Publiques à Grenoble, centre de renseignements téléphoniques au 08.05.02.03.44 (coût d'un appel local).

### Stade de foot

Les installations (stade et vestiaires) sont mises à disposition du club de foot de Saint-Georges pendant la durée des travaux de construction d'un terrain synthétique (fin des travaux prévue fin septembre).

### Gestes éco-citoyens

Chaque citoyen peut agir par des gestes simples, efficaces et responsables pour contribuer à sauver la terre, lutter contre le réchauffement climatique et sauvegarder la biodiversité.

Ces petits gestes sont bons à la fois pour la planète et pour le porte-monnaie, comme économiser l'eau, l'électricité, utiliser des produits naturels peu coûteux pour le ménage. On peut aussi agir dans d'autres domaines : les déchets, le jardin, l'alimentation, le transport.

Une nouvelle page internet sur le site de la mairie vous donne un aperçu de ces "petits gestes" : [monteynard.fr/environnement/gestes-eco-citoyens/](http://monteynard.fr/environnement/gestes-eco-citoyens/) et des liens pour en savoir plus.

### Transports en commun

Les nouveaux horaires des bus pour la rentrée sont disponibles en mairie ou sur le site internet Trans Isère. Tout déplacement effectué dans la Metro, c'est à dire à partir de Notre Dame de Commiers, Vif et jusqu'à Grenoble nécessite un ticket TAG.

Pour prendre le bus à Monteynard : des cartes Oura, rechargeables, de 6 voyages, sont en vente dans les bureaux de tabac (La Motte d'Aveillans, La Mure). Pour rejoindre Grenoble, un trajet « 3 zones » est nécessaire, acheté dans le bus à l'unité il coûte 5,90 euros, avec la carte 6, le trajet revient à 3,70 euros. La carte est valable sans durée de limite. Pour rejoindre La Mure, une carte munie de trajets « 1 zone » suffit.

Des tarifs spéciaux existent pour les jeunes, les demandeurs d'emploi, par exemple, le pass Micro pour les moins de 19 ans permet de voyager la journée sur tout le réseau TransIsère et Tag pour 3 euros. Gratuité pour les moins de 5 ans.

### Restaurant panoramique

Les travaux d'alimentation électrique du futur restaurant vont être engagés à partir de la ligne HT existante à la Côte du Crozet.

L'accès ne peut donc se faire que par la Côte du Crozet

### Dératisation

Une campagne de dératisation est en cours sur le chemin du Pré Pellat.

L'origine de cette invasion subite a été identifiée, il s'agit de l'installation de composts (à ciel ouvert) chez des particuliers riverains du chemin du Pré Pellat. Les composts ont été retirés ou couverts.

### Travaux aux Liorats

Les travaux en cours de réalisation aux Liorats vont entraîner pendant plusieurs semaines des perturbations et des fermetures à la circulation sur la voirie principale de desserte des Liorats.

Lorsque l'accès aux maisons ne sera pas possible, des points de stationnement pour les véhicules seront disponibles.

L'entreprise prévoindra chaque famille au fur et à mesure de l'avancement des travaux et nous la remercions par avance. Par ailleurs, le molok est condamné pendant la durée des travaux (accès du camion pour le vidage impossible), les dépôts des sacs d'ordures ménagères se feront en face de la Mairie ou à la salle polyvalente.

Le transport scolaire est en revanche maintenu pendant les travaux.



### Projet d'extinction de l'éclairage public la nuit

La question d'éteindre l'éclairage public la nuit a été abordée au conseil municipal du 12 septembre.

Dans notre voisinage, les communes de Saint Georges de Comiers et Notre Dame de Vaulx ont déjà mis en place cette mesure qui fait partie des engagements du Grenelle de l'Environnement. Elle permet de faire des économies et de préserver la biodiversité.

Une étude en cours permettra de connaître les travaux à réaliser en ce sens et les économies qui peuvent être attendues.

La population sera évidemment informée de la mise en place de l'extinction de l'éclairage public nocturne et des plaques d'informations seront apposées aux entrées du village.

### Très Haut Débit

Dans le cadre des travaux permettant le déploiement du réseau THD, la société ERT a été mandatée pour :

- identifier les infrastructures présentes sur notre commune (dont l'ouverture de chambres)
- solliciter les services municipaux en vue d'obtenir les autorisations administratives nécessaires au déploiement du réseau (arrêté, permissions de voirie, validations dossiers techniques)
- collecter des informations auprès des services municipaux mais aussi des habitants.

### Commémoration du 11 novembre

Rendez-vous à 11 h au cimetière.

Un apéritif sera offert à la Mairie à l'issue de la commémoration.

### Dégustation beaujolais nouveau

Réservez d'ores et déjà la soirée du 21 novembre 2019 pour la traditionnelle dégustation.

## Le coin des associations

### Fête du village

Vif succès cette année encore de la fête du village.

Merci et bravo aux associations communales organisatrices (Sou des Ecoles, Amicale Gymnique, Club de Loisirs et les Roues Cool).

Un grand bravo aussi à Scénofrance pour le beau feu d'artifice proposé.

### Amicale Gymnique

Reprise des activités à partir du 11 septembre 2019 :

Le mardi :

- Yoga de 18 h 15 à 19 h 30

Le mercredi :

- gymnastique de 18 h 30 à 19 h 30
- pilates (travail postural) de 19 h 30 à 20 h 30 ,

Le jeudi :

- gymnastique d'entretien de 9 h à 10 h 30.

2 séances d'essai gratuites en septembre.

### Club de Loisirs

Le Club de Loisirs pour Tous reprend ses permanences les mercredis de 15h à 18h, salle polyvalente : rencontre, échanges, prêt de livres, jeux de cartes ou de société.

Cet automne, le Club de Loisirs pour Tous est heureux de vous inviter à ses animations:

• **concert chorales** : 12 octobre à 18h à la salle polyvalente. Les chorales Triolet et Matines d'Hères s'associent pour un grand concert avec une quarantaine de choristes : chants du monde et chants polyphoniques au programme. Participation libre, buvette.

• **Soirée jeux** : 8 novembre à 20 h à la salle polyvalente avec la ludothèque Jeux Rigole. Pour tous, gratuit. Buvette, crêpes.

• **Bal folk** : 7 décembre, venez danser ou apprendre à danser. Pour tous âges. Entrée gratuite. Buvette.

### Les Roues Cool

La fête du pain qui a eu lieu le 7 septembre 2019 a été une réussite. Merci au club de perpétuer la tradition pour ces bons moments de rencontres et d'échanges.

## A l'école

### Effectif

59 élèves, 48 familles

### Répartition

Maternelle (Direction) Véronique Pachoud/Nadine Fernandez : 5 PS / 6 MS/ 4 GS

Cycle 2 : Violaine Tollar Pesenti :

CP : 6 / CE1 : 9 / CE2 : 6

Cycle 3 intégrant des élèves de CE2 : Emilie Charles :

CE2 : 5 / CM1 : 8 : CM2 : 10

### Cantine et garderies périscolaires

Plus de 35 enfants fréquentent la cantine tous les jours,

Entre 10 et 15 la garderie du matin,

Entre 5 et 10 la garderie du soir.

### Transport scolaire

29 élèves sont transportés (8 par rotation).

Nous demandons aux parents de respecter scrupuleusement les horaires communiqués en début d'année scolaire.

### Musique

Angéline Mère intervient pour les trois classes tous les vendredis matins

Le projet de travail de cette année est en lien avec le voyage scolaire et devrait se conclure au mois de juin 2020 par la présentation d'un spectacle à l'espace Magnat de La Motte Saint Martin..

### Cycle piscine

11 séances du 9 septembre au 16 décembre 2019, 48 enfants sont concernés, de la GS au CM2

Activité et transport financés par la Municipalité.

### Sortie spectacle culturel (à partir de 5 ans)

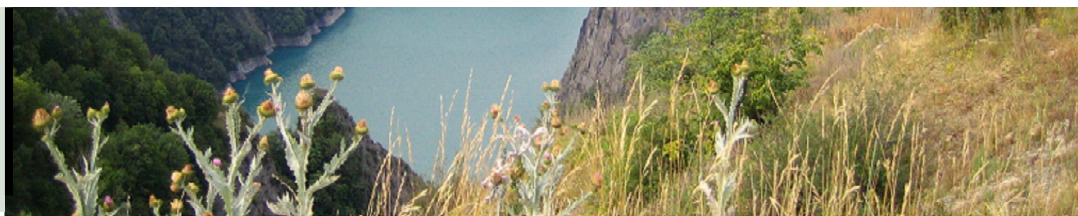
Une sortie hors temps scolaire devrait être proposée le mardi 10 décembre en soirée à Vizille : « Le Savetier de Thanjavur ».

### Classe transplantée

44 élèves sont concernés du CP au CM2.

Classe péniche sur le canal du midi du 6 au 11 avril 2020, une péniche par classe, visite de Minerve et Carcassonne prévue, programme détaillé et réunions d'informations à venir.





## Etat Civil

### Naissances

**Bienvenue à** **Gabriel Brunet-Manquat** né le 6 mai 2019 La Tronche  
**Nour Aït-Lamine** née le 20 mai 2019 à Grenoble  
**Emma, Angèle, Paolina Baudin** née le 20 juillet 2019 à Echirolles  
**Salomé, Lou Lavie,** née le 8 septembre à Grenoble



### Mariages

**Félicitations à** **Gaëtan DELPORTE** et **Carine MICHEL** qui se sont unis le 1<sup>er</sup> juin 2019  
**Silvère COMBE** et **Amélie JACQUIN** qui se sont unis le 8 juin 2019  
**Mathieu JACQUOT** et **Anne-Claire FIORE** qui se sont unis le 29 juin 2019



## Urbanisme

- Avis favorable à M. Marty Antoine, domicilié à Grenoble, pour un CUB terrain Impasse du Temple.
- Avis défavorable à M Reynet Dany, domicilié 85 chemin des Sources pour un CUB terrain Chemin du Pré Pellat.
- Avis favorable à M. Arrighino Benjamin, domicilié à Notre Dame de Commiers pour la construction d'une maison chemin du Champa.
- Avis favorable à M. Fonteyne Tony, domicilié à Saint Théoffrey pour la réhabilitation d'une grange en maison d'habitation chemin du Verrier.
- Avis favorable à M. Gianinaz Thomas, domicilié à Le Pont de Claix pour la construction d'une maison chemin des Granges.
- Avis favorable à M. Marchand Michel, domicilié à Varcès pour la construction d'une maison chemin des Granges.
- Avis défavorable à M. Lionet Christophe, domicilié rue des Ripeaux, pour le permis d'aménager de sept lots sur des terrains situés chemin du Champa.
- Avis favorable à M. Roux Guillaume, domicilié 211 chemin des Sources pour des travaux de restauration de la terrasse de sa maison.
- Avis favorable à M. Charpentier, domicilié 574 chemin des Liorats pour des travaux d'agrandissement de l'abri existant en prolongement de la maison.

- Avis favorable à M. Knipiler Pascal, domicilié 811 Rue de la Ville pour des travaux de réfection de la toiture de sa maison et installation de 2 fenêtres de toit.
- Avis favorable à M. Marquette Aurélien domicilié 110 chemin du Pré Pellat pour des travaux de modification de l'abri de jardin existant.
- Avis favorable à M. Jacquot Mathieu, domicilié 56 chemin des Neys pour des travaux d'installation de deux fenêtres de toit sur la face Nord de sa maison.
- Avis favorable à Mme Coureno Angélique, domicilié 11 chemin du Buya pour l'installation d'une clôture.
- Avis favorable à M. Charpentier, domicilié 574 chemin des Liorats pour des travaux de modification de l'inclinaison du toit de l'abri existant (toit terrasse).

### Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de constructions neuves.

Prochaines permanences :

- 18 octobre 2019
- 15 novembre 2019
- 20 décembre 2019

Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat de Mairie.

## Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées :

- LAVIE Guillaume / DUPIRE Gaëlle – 604 Chemin des Liorats
- BRUNET- MANQUAT Nicolas – 116 chemin des Granges
- FOULONGNE Flavien / MEYGRET Céline – 41 chemin du Pré Pellat
- JOUVE Antoine/ VENDITELLI Charline – 21 chemin du Verrier

## Petites annonces

- Isabelle Perratone, chemin du Champa, nounou, dispose d'un agrément disponible. Tél 06.21.56.20.14